

# MEETING WA

SUPPORT DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

13 juin 2026

STADE GUY DRUT  
SAINT-CYR-SUR-LOIRE

ÉPREUVES OUVERTES HORS CHAMPIONNAT



Crédit  Mutuel

Centre  
Val de Loire  
Athlétisme

RS  
SAINT-CYR  
ATHLÉTISME

athlé  
37  
COMITÉ

## LE PROGRAMME du 13 juin 2026

Ouverture des installations : 14h30 Stade Guy DRUT

### Les courses

#### Epreuves ouvertes

- 400m haies TCF
- 400m haies U18 M
- 400m haies U20 M et plus
- 100m séries TCF
- 100m séries TCM
- 110m haies 1,06 U20 M et plus
- 100m haies 0,84 U20 F et plus
- 100m finale TCF
- 100m finale TCM
- 2000m steeple U18 et U20F
- 3000m steeple U23F et plus
- 2000m steeple U18M
- 3000m steeple U20 et plus

### Les concours

#### Epreuves ouverte

- Marteau U20 M et plus
- Hauteur TCF
- Poids U18 M et F
- Longueur TCM
- Perche TCF
- Poids U20 M et plus
- Marteau U20F et plus
- Hauteur TCM
- Longueur TCF
- Poids U20 F et plus
- Marteau U18F et U18M

16h30

17h00

17h15

17h25

17h35

18h05

18h30

18h35

19h15

19h45

20h05

20h35

20h50

21h05

21h20

Les épreuves des championnats régionaux sont surlignées. Les épreuves ouvertes sont indiquées par un **point rouge**. Les engagements se font via le site de la ligue du centre, onglet compétitions. Les épreuves primées sont 100m haies, 110m haies, Perche et 3000 m steeple.

Jury : 1 juge pour 2 à 5 athlètes, puis 2 juges de 6 à 10 athlètes et 3 juges au-delà.

Inscription du jury : [ICI](#)

confirmation du jury à 15h45

[Le règlement complet ci-après ....](#)

Contact : [meetingsaintcyr@rssc.fr](mailto:meetingsaintcyr@rssc.fr)

# Le Règlement

## ORGANISATION

Club : Réveil Sportif Saint cyr sur Loire

Date : Samedi 13 juin 2026

Lieu : Stade Guy DRUT, allée René COULON 37540 Saint Cyr sur Loire

## DISPOSITION LÉGALES

**Responsabilités** : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

**Droit à l'image** : Du fait de son inscription, l'athlète reconnaît à l'organisateur, le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour une durée de deux ans dans le cadre des besoins de la communication du meeting

**Assurance individuelle accident** : les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2025/2026.

## INSCRIPTIONS

**Les règles d'application des règlements :**

Statut de l'épreuve	Licenciés region CEN	Licenciés hors région CEN
Epreuves du chpt reg.seul	Règlement du Chpt Reg U18 et +	Non accepté
Epreuves du Chpt reg. ouvertes	Règlement du Chpt Reg U18 et +	Règlement du meeting
Epreuves ouvertes hors chpt reg. (100h, 110h, perche)	Règlement du meeting	Règlement du meeting

Pour les épreuves des championnats régionaux les modalités d'inscriptions et les quotas par épreuve sont repris dans le règlement des championnats régionaux U18 et plus.

### **Les règles spécifiques des épreuves ouvertes.**

Ce meeting est ouvert à tous les licencié(e)s compétition FFA à partir de la catégorie U18 suivant les épreuves.

Les épreuves non ouvertes et servant de support aux championnat Régional sont réservées exclusivement aux athlètes régionaux.

**Des quotas d'inscrits par épreuve existent pour assurer un bon déroulement de la compétition et le respect des horaires.**

**Les inscriptions se font à partir du site de la ligue du centre d'Athlétisme via l'onglet compétitions.**

**<https://centrevaleloire-athletisme.com/la-ligue/>**

**Clôture des inscriptions : mercredi 10 juin 2026 à 13h00 dans la limite du nombre d'inscrits.**

## CONTACTS

Mail : [meetingsaintcyr@rssc.fr](mailto:meetingsaintcyr@rssc.fr)

Telephone : 07 65 25 82 10

## JURY

Pour la bonne organisation du meeting, nous vous remercions de bien vouloir fournir le jury en fonction du nombre d'engagés : 1 juge pour 2 à 5 athlètes, puis 2 juges de 6 à 10 athlètes et 3 juges au-delà ...

Les inscriptions sont possibles à partir du programme du meeting et **ICI**

**Le jury devra se présenter avant 15h45.**

## CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS

Seuls les athlètes engagés sur les courses devront confirmer leur engagement à la table de secrétariat proche de la tour de chronométrie **1 heure avant le départ de la course**. Les athlètes non présents en chambre d'appel à l'heure prévue seront considérés comme non partants.

## DOSSARDS DES COURSES

Les athlètes inscrits et participants aux courses 2000m steeple et 3000m steeple se verront attribuer un dossard. Le dossard leur sera donné en chambre d'appel.

## LES FINALES DES COURSES

Les athlètes qualifiés pour la finale devront se confirmer auprès du secrétariat 30 minutes avant la finale.

## LES CONCOURS

**Les concours longueur, hauteur poids et marteau, le règlement régional s'applique**

**Perche** : les montées de barre seront communiquées ultérieurement en fonction des performances des engagés sur le site du meeting et les réseaux sociaux.

1<sup>ère</sup> barre – 2m20

## PROGRAMME ET HORAIRES

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés. Le jour de la compétition, les horaires pourront être avancés de 15 minutes maximum le jour du meeting. Les athlètes doivent tenir compte de cela pour les confirmations et présentation à la chambre d'appel.

Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site fédéral et les réseaux sociaux.

## RÉCLAMATION

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30 minutes après la diffusion des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce délai. Si la réclamation porte sur le règlement officiel, seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.

## RÉSULTATS

Les résultats seront disponibles en direct (direct athlé) via un QR Code affiché dans le stade, puis sur le site fédéral.

## PARTICIPATION

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.

## RÉCOMPENSES

Des primes seront octroyées aux 3 premiers toutes catégories confondues, sur les épreuves suivantes :

- Femmes : 100m haies, 3000m steeple, Perche
- Hommes : 110m haies, 3000m steeple

IR1 et au dessus			R1 à IR2		
1er	2ème	3ème	1er	2ème	3ème
150€	100€	70€	100€	70€	50€

Les primes seront transmises le jour de la compétition à l'athlète directement sur le podium.

Pour les épreuves inscrites au championnat régional, les récompenses sont attribuées suivant le règlement régional.

## MÉDICAL

Présence d'un corps médical (kiné, médecin).

## CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.